

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.05.2018	16h50	18.148	DEF
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Baptiste Hurni</b>		
<b>Titre : Le Conseil d'État soutient-il le développement de l'UniNE ?</b>		
<b>Contenu :</b>		
<p>Dans son plan d'intentions 2018-2021, l'UniNE met en exergue que le bâtiment UniLac2 fait partie de sa stratégie de concentration et doit répondre aux divers besoins de l'UniNE pour son développement futur. Le Conseil d'État soutient-il la démarche ? Le délai pour déposer un projet en 2019 sera-t-il tenu ? Le canton investira-t-il dans ce projet d'avenir ?</p>		
<b>Développement :</b>		
<p>Comme l'indique l'Université dans son plan d'intentions 2018-2021, « la construction d'un nouveau bâtiment à côté de la faculté des lettres et sciences humaines – UniLac2 – permettrait de répondre aux besoins de l'UniNE de parachever sa stratégie de concentration des sites et de répondre à divers besoins en termes de locaux ». Par ailleurs, l'alma mater précise que « le moment est opportun car, suite à une intervention des autorités cantonales, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a accepté de reclasser ce projet d'infrastructure en priorité 1, synonyme d'un subventionnement important ».</p> <p>Un projet, nommé aujourd'hui « UniHub » (anciennement, nous semble-t-il, UniLac2) a vu le jour. Son coût est budgétisé à quelque 60 millions de francs et la Confédération pourrait payer 17 millions de francs si un projet est déposé en 2019.</p> <p>Selon l'UniNe, un tel projet est crucial dans sa stratégie de développement futur, d'accroissement de son attractivité et de mise en place d'un véritable « campus » neuchâtelois.</p> <p>Le lieu d'implantation prévu, c'est-à-dire entre les patinoires et la faculté des lettres, paraît idéal pour la création d'un véritable campus pour l'UniNE. Il est aujourd'hui incontestable que la proximité entre les différents bâtiments d'une haute école crée des synergies indispensables, particulièrement importantes pour une petite université, à proximité immédiate du pôle régional du Parc suisse de l'innovation.</p> <p>En outre, le nouveau bâtiment répondrait à des besoins concrets et il permettrait non seulement des rationalisations, mais aussi d'offrir un potentiel de développement indispensable pour permettre à notre Université de tirer son épingle du jeu dans un contexte national et international hautement compétitif.</p> <p>Pourtant, il semblerait aujourd'hui que le Conseil d'État n'estime pas ce projet crucial et prioritaire et que, pire, il ne le soutienne pas vraiment.</p> <p>C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de l'interpeller à ce sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— Le Conseil d'Etat soutient-il toujours la démarche ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi a-t-il soudainement changé d'avis ?</li> <li>— Est-il exact de dire que, si rien n'est déposé en 2019, le financement fédéral serait perdu ou repoussé aux calendes grecques ?</li> <li>— Quelle est la vision du Conseil d'État concernant le développement futur de l'UniNE ?</li> </ul>		
<b>Demande d'urgence : NON</b>		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>		
Baptiste Hurni		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Fabio Bongiovanni	Mauro Moruzzi	Olga Barben
Blaise Fivaz		